

Une idée, un projet

J'ai envie ou je ressens le besoin d'évoluer professionnellement.



Un accompagnement

Je me fais accompagner dans la construction de mon projet par un conseiller en évolution professionnelle.

(ce.cmc@ac-poitiers.fr)



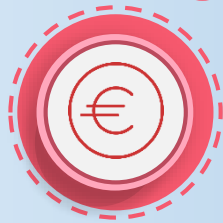
La recherche de formations

Je cherche une formation me permettant de concrétiser mon projet d'évolution professionnelle.



Mon CPF

Je consulte le nombre d'heures acquises au titre du CPF sur moncompteformation.gouv.fr



Compte Personnel de Formation

La démarche

La réglementation

Je prends connaissance de la **circulaire académique** (intranet, rubrique RH/formation): projets et formations éligibles, modalités de mobilisation, prise en charge financière, etc.



Ma formation

J'entre en formation! La prise en charge financière est conditionnée à mon assiduité.



La décision de l'employeur

La commission académique d'examen des demandes de mobilisation du CPF étudie ma demande et accorde ou non la mobilisation du CPF au regard de plusieurs critères (réponse au mois de décembre)

La campagne de mobilisation du CPF

Je constitue mon dossier et le dépose sur Colibris.

